

Communiqué de presse

## **EduRénov : la Banque des Territoires (BdT) lance avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) un appel à manifestation d'intérêt (AMI)**

**Paris, le 18 mars 2024 - Dans le cadre de son programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, EduRénov, la Banque des Territoires (BdT) lance avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Son objectif est de soutenir les collectivités de petite taille dans la réalisation d'opérations de rénovation énergétique en maîtrise d'ouvrage déléguée confiées aux Epl.**

Sur les 45 000 écoles de France, plus de 60% sont situées dans des communes de moins de 10 000 habitants. Parce qu'elles sont souvent confrontées à des freins techniques ou financiers, ces communes ont notamment recours à l'expertise des Epl dont elles sont actionnaires pour les appuyer dans la conduite de leurs projets.

Partenaires historiques, la FedEpl et la Banque des Territoires ont en commun une vision de long terme du développement local, au travers de l'accompagnement des projets et des investissements des collectivités territoriales, et notamment pour relever le défi de la transition écologique et énergétique.

Dans le cadre du programme EduRénov, elles ont lancé de manière conjointe le 8 mars un AMI pour encourager la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) destinée prioritairement aux Epl.

Il s'adressera à toutes les communes de moins de 20 000 habitants disposant d'un projet de rénovation énergétique d'un ou plusieurs établissements scolaires. Les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant la compétence pour des écoles situées sur le territoire de ces communes seront aussi éligibles. Le cofinancement ciblera spécifiquement les frais liés à la délégation de maîtrise d'ouvrage et sera limité à 20 collectivités, pour une subvention maximale de 20 000€ par collectivité.

Le programme EduRénov a été lancé à l'échelle nationale et locale par la Banque des Territoires en mai 2023 pour accompagner les collectivités locales en matière de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et universitaires. Son objectif est d'atteindre 10.000 établissements rénovés dans les territoires d'ici 2027 via notamment une capacité de financement de 2 milliards d'euros et 50 millions d'euros pour financer l'ingénierie de projet.

Depuis son lancement en mars 2023, le programme EduRénov a déjà accompagné **1417 projets** de rénovation énergétique et d'adaptation climatique de bâtiments scolaires, périscolaires, éducatifs ou d'enseignement. Cela représente **7,5 millions de m<sup>2</sup>** et touche plus de 500 000 élèves et étudiants.

Philippe Laurent, maire de Sceaux et président de la FedEpl se félicite de cet AMI : "*La Fédération soutient fermement le programme EduRénov depuis son lancement. L'économie mixte locale occupe un rôle central dans l'accomplissement de cette mission d'intérêt général, surtout auprès des plus petites collectivités nécessitant un appui en ingénierie dans la réalisation de ces projets complexes. Plus de 300 Epl exercent d'ores et déjà dans l'Hexagone et dans les territoires ultra-marins leur compétence en matière de financement, construction et rénovation d'équipements publics pour les collectivités locales. Elles sauront mettre toute leur expertise au profit des communes lauréates de cet AMI*".

Kosta Kastrinidis, Directeur des Prêts de la Banque des Territoires, déclare : « *Les opérations de rénovation énergétique des écoles, collèges et lycées peuvent sembler complexes et onéreuses, en particulier pour les petites collectivités. C'est d'ailleurs pour simplifier la tâche des élus et les aider à massifier la transition écologique dans leur territoire que nous avons créé le programme EduRénov. L'AMI que nous lançons aujourd'hui avec nos partenaires de la Fédération des EPL vient enrichir plus encore la boîte à outils que la Banque des Territoires met à leur disposition.* »

Un jury ouvert constitué par la Banque des Territoires et réunissant les principaux acteurs de la dynamique nationale en matière de rénovation des bâtiments scolaires (Etat et agences, FedEpl, FNCCR, associations d'élus, etc.) examinera les candidatures le 28 mai.

### Comment candidater ?

- > Les candidatures doivent être remises [via ce formulaire](#) avant le 14 mai. Retrouvez les modalités pratiques et les conditions d'analyse sur le site de la Banque des Territoires. ([lien](#))
- > Un webinar de présentation de l'AMI est organisé le 20 mars à 13h. Inscrivez-vous ici ([lien](#))

### A propos de Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)

#### Contacts presse

Violaine Hacke, attachée de presse

06 28 47 53 55

[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

#### Contacts FedEpl

Cécile Consigny, chargée de communication 01 53 32 22 07

[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)

### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)



Contact presse : Malek Prat – 06 71 43 46 38 – [malek.prat@caissedesdepots.fr](mailto:malek.prat@caissedesdepots.fr)